



Conditions de réouverture et de fonctionnement du collège d'Artagnan le 18 mai 2020

Modalités d'accueil définies selon les prescriptions émises par les autorités sanitaires du 30/04/2020

Préalables :

- Les parents s'engagent à :
 - sensibiliser leur enfant aux gestes barrières, à la distanciation physique impérative en tous lieux, au respect du port du masque quand la situation l'exige.
 - prendre la température de l'enfant avant le départ au collège.
 - garder l'enfant au domicile en cas de symptôme ou de fièvre (37.8°C ou plus).
 - respecter l'interdiction de pénétrer dans l'établissement
 - respecter les points et horaires d'accueil et de sortie des élèves pour éviter les rassemblements, ainsi que les distances de sécurité.
- L'élève s'engage à respecter le protocole établi sous peine de ne plus être admis au collège.
- Il est vivement recommandé aux élèves d'avoir sa propre gourde ou bouteille d'eau, ils ont le droit d'apporter leur propre gel hydro alcoolique.
- L'échange d'objets personnels, matériel scolaire est strictement interdit.

Cinq fondamentaux :

1-Maintien de la distanciation physique dans tous les espaces

2-Gestes barrières (en permanence, partout, par tout le monde)

- Lavage mains à minima : A l'arrivée dans l'établissement, avant l'entrée en classe, après la récréation, avant/après le repas, avant/après être allé aux toilettes, après s'être mouché, avoir toussé ou éternué, le soir avant de quitter l'établissement et en arrivant au domicile
- Port du masque « grand public » obligatoire dans toutes les situations où les règles de distanciation risquent de ne pas être respectées, à raison de 2 par jour de présence au collège
- Ventilation régulière des classes et des locaux
- Signalétique et plan de circulation faciles à comprendre et visibles pour les élèves et les personnels

3- Limitation du brassage des élèves : les groupes restent identiques, dans la même salle (avec place attribuée), y compris au service de restauration, ce sont les enseignants qui se déplacent.

4-nettoyage et désinfection des locaux et matériel :

- Un nettoyage dans les règles sera appliqué dans tous les espaces accueillants des élèves avant la réouverture.

- Après la reprise, un nettoyage approfondi des sols est opéré une fois par jour dans les salles de classes et les différents locaux utilisés à l'aide de produits conformes aux normes sanitaires.
- Dans les espaces utilisés (salles de classe, sanitaires et points de contact), les surfaces et objets fréquemment touchés sont nettoyés et désinfectés plusieurs fois par jour.
- Les sanitaires feront l'objet d'un nettoyage quotidien approfondi et de la désinfection régulière des surfaces fréquemment touchées.
- Un urinoir sur deux sera neutralisé pour respecter la distance d'au moins un mètre.

5- Formation, information, communication : le jour de la rentrée pour tous les élèves (distanciation physique, gestes barrières). Pour les personnels lors de la prérentrée.

Organisation de la journée :

- **Point et horaires d'accueil et de sortie des élèves** : un AED vient chercher les élèves sur le parking des bus et les accompagne dans la cour dans une zone délimitée. Port du masque obligatoire jusqu'à l'entrée en classe.
- **Transports scolaires** :
 - L'ensemble des véhicules seront désinfectés quotidiennement conformément aux procédures en vigueur
 - Les places sont attribuées par le chauffeur.
 - Le port du masque est obligatoire pour les collégiens.
 - Tous les circuits sont maintenus, aux horaires habituels.
- **Récréation/circulation** : un AED est nommé référent du groupe, il va chercher son groupe en classe et accompagne les élèves au cours de toute circulation. Au sein du bâtiment, la circulation est instaurée en sens unique.
- **Demi-pension** :
 - Une organisation est prévue pour réguler l'accès au self afin de limiter au maximum les files d'attente et faciliter le respect des mesures physiques de distanciation qui doivent s'appliquer dans tous les contextes et tous les espaces.
 - Les élèves seront installés un par table et en quinconce de manière à respecter la distanciation.
 - Lavage et désinfection des mains avant de manger.
 - Un menu à choix unique sera proposé pour simplifier et faciliter le service.
 - L'espace restauration fera également l'objet d'un nettoyage approfondi (nettoyage et désinfection) des tables et chaises avant l'arrivée des élèves et entre chaque utilisation.
- **Emploi du temps** : un EDT pour la semaine sera envoyé avant l'ouverture. Fermeture du collège le mercredi pour désinfection.
- **Encadrement** : enseignants et membres de la vie scolaire.

Planning de la journée :

8h30-10h10 : séquence d'enseignement (avec deux lavages des mains avec gel à disposition à l'entrée et sortie de classe)

10h10-10h25 : récréation (avec lavage des mains savons)

Un groupe est affecté à une zone délimitée, surveillance par l'AED référent

10h45-12h30 : séquence d'enseignement (avec deux lavages des mains avec du gel à disposition à l'entrée et sortie de classe)

Pause méridienne :

Service restauration : arrivée échelonnée par groupe récupéré en classe par l'AED à 12h, 12h10, 12h20, 12h30.

Des activités d'animations adaptées seront proposées après le repas.

13h30-15h10 : séquence d'enseignement (avec deux lavages des mains avec du gel à disposition à l'entrée et sortie de classe)

15h10-15h25 : récréation (avec lavage des mains savons)

15h40-17h30 : séquence d'enseignement (avec des lavages des mains avec du gel à disposition à l'entrée et sortie de classe)

Pas de sortie du collège avant 17h30, un AED raccompagne les élèves dans chacun de leur bus.

Pas d'accès aux casiers jusqu'à nouvel ordre.

En cas de symptôme chez un élève ou un personnel :

Les symptômes évocateurs sont :

Toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

1- En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un élève :

Conduite à tenir :

- Isolement immédiat de l'élève avec un masque à l'infirmerie ou dans une pièce dédiée permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des gestes barrière. En cas de doute, contacter un personnel de santé de l'éducation nationale.
- Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrière.
- Rappel par le responsable de l'établissement de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant. Un appui de du médecin ou de l'infirmier de l'éducation nationale pourra être sollicité si les parents/responsables légaux sont en difficulté pour assurer cette démarche de prise en charge.
- Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.
- Poursuite stricte des gestes barrière.

L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

En cas de test positif :

- Information des services académiques qui se rapprochent sans délai des autorités sanitaires, et de la collectivité de rattachement.

- La famille pourra être accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte.

Les modalités d'identification et de dépistage des cas contacts et les modalités d'éviction seront définies par les autorités sanitaires en lien avec les autorités académiques. Des décisions de quatorzaines, de fermeture de classe, de niveau ou d'école pourront être prises par ces dernières.

- Nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés et objets potentiellement touchés par l'élève dans les 48h qui précèdent son isolement.
- Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'élève malade selon le plan de communication défini par l'établissement.
- Les personnels psychologues et de santé de l'éducation nationale pourront apporter leur appui.

2- En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes évocateurs chez un adulte :

Conduite à tenir :

- Isolement immédiat de l'adulte avec un masque si le retour à domicile n'est pas immédiatement possible. Respect impératif des gestes barrière. En cas de doute, contacter un personnel de santé de l'éducation nationale.
- Rappel de la procédure à suivre : éviter les contacts et consulter son médecin traitant qui décidera de la réalisation d'un test de dépistage dans un centre prévu à cet effet.
- Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.
- Poursuite stricte des gestes barrière.

En cas de test positif :

- Information des services académiques qui se rapprochent sans délai des autorités sanitaires, et de la collectivité de rattachement.
- La personne est accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte. La médecine de prévention peut être sollicitée.

Les modalités d'identification et de dépistage des cas contacts et les modalités d'éviction seront définies par les autorités sanitaires en lien avec les autorités académiques. Des décisions de quatorzaines, de fermeture de classe, de niveau ou d'école pourront être prises par ces dernières.

- Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'adulte malade selon le plan de communication défini par l'établissement.
- Nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés et objets potentiellement touchés par l'adulte dans les 48h qui précèdent son isolement.
- Les personnels psychologues et de santé de l'éducation nationale apportent leur appui.
- Ligne directe de l'infirmière Mme BRANDEL : 05.62.08.89.74

Pour tout complément d'information :

<https://www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-reouverture-des-ecoles-colleges-et-lycees-303546>